Commune de Tréméreuc
Département des Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 022-212203681-20251211-13122025_8-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 Décembre à vingt heures
Sur convocation en date du 4 décembre 2025, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Bruno Fontaine, Maire de Tréméreuc.
Membres en exercice : 14

Etaient présents : Monsieur Bruno Fontaine, Monsieur Pascal Le Gaillard, Monsieur Rémi Lemeur, Monsieur Stéphane Maisonneuve, Monsieur Philippe Rouinsard, Monsieur Serge Briard ; Madame Elodie Pelletant ; Madame Nelly Troadec ; Madame Dominique Demezet ; Monsieur Denis Boisivon Monsieur Brivaël Perrinel ; Madame Laëtitia Briard ; Madame Ciara Martin
Procurations : aucune
Était absent : Monsieur Jacques LELANDAIS

Secrétaire de séance : Madame Elodie Pelletant

2025-61 Travaux Création de deux logements au-dessus de la médiathèque et demande de subvention Fond de concours aux communes 2023-2026 (CCCE)

Monsieur le Maire explique que dans le but d'augmenter et d'améliorer son offre locative, la commune de Tréméreuc lance une opération de création de 2 logements en lieu et place d'un appartement désaffecté, au-dessus de la médiathèque.
Un audit énergétique réalisé, a identifié un bouquet de travaux permettant d'atteindre une réduction d'au moins 60 % des consommations d'énergie.
Le projet devra être exemplaire et s'inscrire dans une logique de coût global minimisé.
Le coût de l'opération estimé s'élèverai à **260 000 € HT.**

Afin de nous soutenir dans ce projet nous allons solliciter des subventions : Fond de concours aux communes 2023-2026 (CCCE),

Plan de financement :

- **Coût total estimé : 260 000 €**
- **FOND DE CONCOURS 9.62% : 25 007.98 €**
- **DETR et DSIL 30% : 78 000 €**
- **Bien Vivre Partout 12.20% : 31 765 €**
- **Autofinancement : 125 227.02 €**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Adopte le plan de financement**
- **Décide de solliciter la demande de subvention Fond de concours aux communes 2023-2026 (CCCE)**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de cette opération**

MAIRIE DE TREMEREUC 22 CÔTES D'ARMOR

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire, Bruno Fontaine